



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Le Temps des Sciences

**6 juillet 2019**

Le 6 juillet 2019, à 10h, les membres de l'association Le Temps des Sciences se sont réunis dans la salle du pavillon des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Une vingtaine de personnes ont assistées à cette réunion dont :

Jean-Jacques Fuan	Saint-Brieuc Entreprises, membre du Conseil d'Administration
Ratiba Benzerga	IUT de Saint-Brieuc, membre du Conseil d'Administration
Romain Sabardin	Les petits débrouillards, membre du Conseil d'Administration
Patricia Lemaître	Prof. de Sciences physiques, membre du Conseil d'Administration
Nicolas Nguyen	Professeur de mathématiques, Président de l'association
Jean-Pascal Guinard	Cerfrance
Sylvain Le Gall	Médiacentre, petit écho de la mode
Régis Hervé	Kreizenn Dafar
Noémie Letissier	Le phare numérique
Vonig Le Goïc	Société des amis de Louis Guilloux
Jean-Yves Bourdonnay	Membre bénévole
Jean-Charles Minier	SEM Baie d'Armor Entreprises
Philippe Colas	Membre bénévole
Christian Daniel	Mairie de Saint-Brieuc
Annie Milin	Mairie de Saint-Brieuc
Sylvie Grondin	Mairie de Saint-Brieuc
Louise-Anne Gautier	Mairie de Saint-Brieuc
Jean-Pierre Stéphan	Mairie de Ploufragan
Pascal Laporte	Mairie de Plérin
Loïc Poullain	Membre bénévole
Sébastien Madouas	Membre bénévole
Mariola Odzimkowska	Chargée de communication – événementiel
Coralie Lebouvier	Directrice de l'association

La réunion s'est poursuivie par l'inauguration du nouveau local de l'association situé au 5-7 rue Saint-Gouéno à Saint-Brieuc lors duquel la Mairie de Saint-Brieuc a offert de partager un verre de l'amitié.

Mme La Maire de Saint-Brieuc nous a honoré de sa présence lors de cette inauguration.

---

L'Assemblée était présidée par Nicolas Nguyen, Président de l'association.

Il était assisté d'une Secrétaire de séance, Coralie Lebouvier, directrice de l'association.

Le support de présentation projeté à l'occasion de cette Assemblée Générale est composé de 53 pages insérées en annexe de ce document.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activités 2018**
- 3. Rapport financier**
- 4. Point d'étape 2019 - perspective**
- 5. Budget prévisionnel 2019**
- 6. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 7. Questions diverses**

### **1. Rapport moral**

Le Président de séance a mis aux voix le rapport moral.

L'Assemblée Générale a adopté cette résolution à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activité 2018**

Le Président de séance a mis aux voix le rapport d'activité.

L'Assemblée Générale a adopté cette résolution à l'unanimité.

### **3. Rapport financier**

Le rapport financier a été présenté par Jean-Pascal Guinard, expert-comptable chez CERFrance.

Le Président de séance met aux voix le rapport financier 2018.

L'Assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité.

### **4. Point d'étape 2019 - perspectives**

### **5. Budget prévisionnel 2019**

Le budget prévisionnel 2019 a été présenté par Jean-Pascal Guinard, expert-comptable chez CERFrance.

Le Président de séance met aux voix le budget prévisionnel 2019.

L'Assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité.

## 6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, les membres du conseil d'administration (12 au maximum) sont élus pour 3 ans. Un tiers est renouvelable chaque année. Pour permettre ce renouvellement, il est prévu, les deux premières années, de désigner les membres sortants par tirage au sort.

Blandine Magnette a quitté le territoire métropolitain en cours d'année et a démissionné. Le tirage au sort effectué en bureau a désigné les trois autres membres sortant. Il s'agit de : Nicolas Nguyen, Jean-Marie Mounier et Patricia Lemaître. Tous trois ont fait connaître leur souhait de se représenter au Conseil d'Administration.

L'Assemblée renouvelle messieurs Nicolas Nguyen, Jean-Marie Mounier et madame Patricia Lemaître en qualité de membre du Conseil d'Administration qui exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans renouvelables.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 7. Questions diverses

Lors du débat qui a suivi la présentation, les échanges suivants ont été effectués.

Christian Daniel a témoigné de la grande satisfaction de la Mairie d'accompagner le développement de l'association et a listé les diverses actions partenariales effectuées notamment autour du patrimoine.

Nicolas Nguyen : c'est un parti des collectivités de soutenir l'association et la mise à disposition d'un local est quelque chose d'essentiel pour le développement des actions et la visibilité du réseau.

Loïc Poullain : à la création de l'association, il y avait une relation forte avec la Maison pour la Science en Bretagne. Qu'en est-il des projets de formation pour les enseignants sur l'agglomération ?

Par ailleurs, il existe sur le territoire l'Espace Sciences et Métiers qui peut faire double emploi avec Le Temps des Sciences. Est-ce-qu'il y aura une fusion des espaces qui semblent vides et inoccupé ? Quels sont les projets d'harmonisation qui se mettent en place avec l'Espace Sciences et Métiers ?

Nicolas Nguyen :

réponse à la première question : il y a eu deux formations Maison pour la Science à destination des professeurs qui ont été menées dans les département Science et Génie des Matériaux et Génie Biologique à l'IUT de Saint-Brieuc. Elles seront reconduites en 2019/2020. Laurence Fontaine, directrice de la Maison pour la Science en Bretagne, a trouver de nouveaux moyens de financement pour assurer la pérennité du dispositif. Le rôle du Temps des Sciences, en temps que centre satellite, est d'accompagner et de contribuer au développement du dispositif. Il est à noter un développement des collèges-pilotes la main à la pâte dont Jean Racine fait partie.

Réponse à la deuxième question : l'Espace Sciences et Métiers est un équipement de l'agglomération dans lequel est hébergé la Cité des Métiers. Le Temps des Sciences ne souhaite pas construire un nouveau centre de science car les bâtiments existent déjà. La Cité des Métiers est un membre de l'association, sa Présidente siège au CA. Une convention de partenariat est mise en place par nos deux structures pour créer des liens, la Cité des Métiers exerçant dans le champ des métiers notamment scientifiques. En 2019/2020, deux expositions seront installées à l'Espace Sciences et Métiers : une exposition sur le numérique organisée par la Cité des Métiers et une exposition sur les brosses et pinces organisée par Le Temps de Sciences conçue par la fédération française de broserie. Nous faisons donc des propositions d'actions pour animer

l'Espace Sciences et Métiers mais il est géré par l'agglomération.

Noémie Letissier : quel sera l'évolution du mode de fonctionnement du réseau ?

Nicolas Nguyen : notre nouveau local se prête à un fonctionnement collaboratif. Des groupes de travail sont déjà à l'oeuvre et la salle de l'étage sera le lieu de la coordination des différents projets. Cet espace est également disponible à la demande pour les membres du réseau. Au rez-de-chaussée, il s'agit d'un espace vitrine ouvert à tous nos membres qui peuvent exposer leurs objets et instruments scientifiques, communiquer sur leur actualité...

Noémie Letissier : il serait intéressant d'organiser des temps d'échanges entre membres du réseau, des moments informels permettant aux membres de se rencontrer, d'échanger sur leurs projets et de favoriser la construction de passerelles entre eux.

Société des Amis de Louis Guilloux : nous avons été approché par Le Temps des Sciences pour l'organisation d'une activité alliant mathématiques et littérature. Il s'agissait d'écrire des textes avec des contraintes mathématiques. Cette action fut une merveille et a su réunir des jeunes, des familles dans une ambiance très joyeuse.

Coralie Lebouvier : je tiens à remercier chaleureusement les membres du Temps des Sciences pour leur engagement dans la mise en place du projet associatif et tout particulièrement les membres du bureau et féliciter Nicolas Nguyen de son fort engagement quotidien. Pour pouvoir continuer à mener à bien nos différents projets, tout aide est la bienvenue et nous accueillerions avec plaisir d'autres membres et bénévoles qui souhaitent s'inscrire dans l'une de nos actions ou l'un des projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Saint-Brieuc, le 1er août 2019.

Le Président de séance

Nicolas Nguyen



La Secrétaire de séance

Coralie Lebouvier



## ***Annexe***

---

### ***Présentation projetée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire***